

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 11 Mai 2021

L'an deux mille vingt et un et le Mardi onze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

»»««

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin,
Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté : Maryline Lortjean, Léa Mollier
Absent excusé et non représenté :
Secrétaire de séance : Céline Cazals
Début de la réunion : 20h30

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2021.

▪ Délibération Aire de Jeux « Bon pour Commande »

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'autoriser Mr le maire à signer le devis Cholat d'un montant de 28 835.40 € HT soit 34 602.48€ TTC

« Bon pour commande », en attendant le retour de la demande de subvention.

• Délibération Travaux Voirie

Mr Longo Gilbert présente les devis de voirie pour l'impasse du Lavoir et l'Impasse du Mondon par les entreprises Colas 26 526 €HT soit 31 831.20€ TTC et Favier 30 996.20€ HT soit 37 195.44€ TTC.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'approuver le devis de la société Colas d'un montant de 26 526 €HT soit 31 831.20€ TTC

• Délibération Subvention Travaux Voirie

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr Le Maire de faire la demande de subvention concernant les travaux de voirie aux organismes concernés.

- **Délibération « Convention rejet des eaux »**

Mr Le Maire explique les tenants et aboutissants de l'utilité d'une convention rejet des eaux sur la commune, cette dernière proposée par le SIEGA.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr Le maire de signer la « convention rejet des eaux » présenté ce jour en conseil municipal pour les habitants où cela a été accordés.

- **Achat de Matériel Technique**

Mr Longo Gilbert présente le devis de la Société Briquet pour le matériel « Désherbeur Mécanique » dans le but de faciliter le travail de l'employé communal.

Les membres du Conseil approuve le devis de la société Briquet d'un montant de 3230€ HT soit 3876€ TTC.

- **Point Travaux**

- Attente intervention Souberand (peinture menuiserie et volet de la mairie)
- Travaux au maréchal
- Travaux pour collecte des poubelles sur la route de bonne blanche.

- **Point Terrains Communaux**

Demande d'acquisition d'un terrain communal de 23 m² longeant la rue de l' Arago et formant un triangle jouxtant sa propriété, par David Martin, Les membres du Conseil donne leur accord de principe pour lancer les démarches (à la charge du demandeur) afin d'aboutir à cette vente.

Parcelle OB 1169, le garage Bellemin souhaiterait louer une partie de cette parcelle afin de faciliter leurs activités.

Les membres du Conseil donne leur accord de principe pour la mise en place d'une convention de location sous conditions, et de lancer les démarches afin de finaliser cette location.

- **Point Elections Départementales et Régionales du 20 et 27 juin 2021**

Les 2 élections (Départementales et Régionales) se tiendront dans la salle du conseil, bureau de vote numéro 1.

Création du Tableau des permanences de tenu du bureau de votes par les Elus (6 personnes 1 président, 1 secrétaire et 4 assesseurs).

- **Point Commissions**

Hilani Cédric
Haine

